

# Peche à la truite du 11 au 14 avril 2025

Adresse : l'Anglais 85430 LA BOISSIERE DES LANDES

GPS : N 46° 32' 52" O 1° 27' 8"



## PROGRAMME DU SEJOUR :

**VENDREDI 11 AVRIL** : installation et apéritif d'accueil vers 18h30..

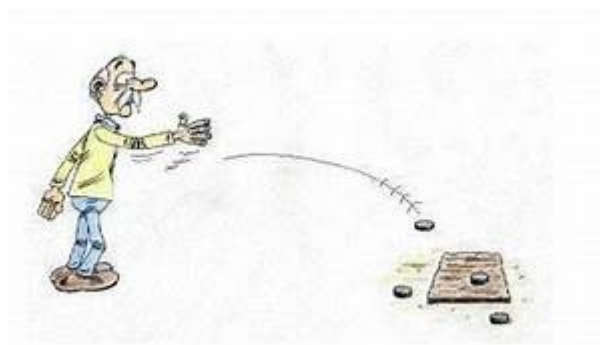
**SAMEDI 12 AVRIL** : à 8 h départ du concours de pêche. ATTENTION PECHE AU VER DE TERRE SEULEMENT De 10 h à 10h30 une pose casse-croûte .Fin du concours à 12 h00 puis comptages et pesée en cas d'Exco .A 12h30 apéritif pour tous et remise des lots.

l'après midi boules, cartes, palets, balade, vélo, jeux ou pêche etc.  
.....Nous ferons également des crêpes pendant l'après midi . 18H30 apéritif et Diner .

**DIMANCHE 13 AVRIL** : un petit déjeuner en commun le matin, possibilité de pêche pour ceux qui le désirent ou autres activités et pendant la matinée cuisson du petit cochon de lait et à 12 h apéritif et déjeuner.

Après midi libre et le soir nous terminons les restes ensemble.....

**LUNDI 14 AVRIL** : dislocation du groupe





## CONTRAT de VENTE

### WEEK-END PECHE A LA TRUITE, DETENTE

du 11 au 15 avril 2025

**Sortie ouverte à tous les clubs de la ffaccc**



Nom : ..... Prénom : ..... N° d'Adhérent : | | | | |

Nom : ..... Prénom : ..... Club : .....

Nb.de personnes : ..... Dont : ..... Adulte(s) et ... Enfant(s)(moins de 12 ans) première sortie : Non  Oui

Adresse : ..... Code Postal : ..... Ville : .....

Tél. fixe : | | | | | Portable : | | | | |

*Pour retour du contrat et confirmer votre inscription nous indiquer votre e-mail :*

e-mail : .....@..... **ou joindre une enveloppe timbrée à votre adresse**

**Immatriculation du CC :** ..... **Remorque :** .....

Longueur C.C. : ..... Hauteur : ..... Poids : ..... Double essieux : Oui  Remorque : Oui  Longueur : .....

**Arrivez les vides et les pleins faits. Respectez l'heure d'ouverture de la sortie.**

<i>* Les voyages ou sorties sont établis conformément aux réglementations liées à l'Immatriculation Voyages de la FFACCC et au nouveau code du Tourisme*.</i>	Prix / Pers.	Nb de Pers	Montant
Inscription	5 €		
Prestations du week end	70 €		
Enfants de -12 ans	45€		
		TOTAL	

Bulletin à retourner  
**IMPÉRATIVEMENT**  
**Le 15 mars 2025**  
Accompagné du règlement à l'ordre du:  
**ACCVENDEE**  
Nb de CC mini : 15 CC  
Nb de CC maxi : 30 CC  
**Inscription et renseignement :**  
M. ou Mme. GAUTIER Claude  
Adresse : 4 rue de Boulogne  
CP : 85430 AUBIGNY – LES CLOUZEUX  
Tel. fixe : 02 51 05 13 73  
Portable : 06 31 40 01 94  
**Email : claude.gautier27@orange.fr**

**Nos amis les animaux sont les bienvenus dans la sortie, mais malheureusement ne sont pas admis dans les transports, restaurants, salles de réunions, visites, musée tous lieux publics Ils sont sous la responsabilité de leurs propriétaires.**

Ne sont pas inclus dans le prix : (les frais personnels, les frais de carburant, les repas et visites non mentionnés dans le programme, les pourboires, les assurances « annulation et rapatriement » etc.)

**SIGNELEZ LES ALLERGIES :**

Monsieur : NON  OUI  LESQUELLES : .....

**Date le :**

**Signature :**

Je soussigné M ou Mme ..... agissant pour moi-même et/ou pour le compte des personnes que j'inscrits et n'ignore pas que ce voyage peut être cédé à un autre adhérent FFACCC moyennant un préavis de 8 jours et sous réserve du paiement de 10 € de frais. Ma signature ci-dessous implique l'acceptation :

- Des conditions générales et particulières des conditions de vente, (soit dans la revue du club définissant le programme, ou dans la revue de la FFACCC « Vadrrouille ») dont j'ai pris connaissance en particulier en cas d'annulation sans remplaçant trouvé par mes soins, je serai pénalisé comme suit : Plus de 30 jours avant le départ 10€, de 30 à 21 jours 10% du prix du séjour, de 20 à 8 jours 50% du prix, de 7 à 2 jours 75% du prix, moins de 2 jours 100% du prix.
- Du programme défini pour cette sortie, ainsi que tout changement de ce programme à l'initiative de l'organisateur.
- L'adhésion au club organisateur en tant que membre de droit du fait que j'adhère à un autre club de la FFACCC.
- Tous les participants à cette sortie évoluent sous couvert de leur assurance personnelle pour les dommages non couverts par l'assurance responsabilité civile de l'association.

Association d'utilisateurs de camping-car régie par la loi du 1<sup>er</sup> juillet 1901, déclarée en préfecture de la roche sur yon vendée  
Bénéficiaire de l'agrément tourisme de la FFACCC n°IMO75100284/ Assurance MACIF n° 15195976.

Date et signature de l'organisateur

FFACCC

**Siège Social : ESPACE DANTON, 3 rue Danton, 92240 Malakoff**